



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32882>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-32882**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Var

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAÎTRISE D'oeUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE MÉDICO-SOCIAL À BRIGNOLES

Description : La consultation porte sur les prestations de Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'un Pôle Médico-Social (PMS) à BRIGNOLES. Le bâtiment dont le département se porte acquéreur en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) abrite des locaux tertiaires dans une opération mixte comprenant des locaux d'activités et des logements. L'attributaire du marché aura la charge d'aménager 4 niveaux de plateaux vides soit 3106 m². Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Dans le cadre des prestations objet du présent marché, le titulaire est tenu de respecter et d'appliquer la réglementation et les normes en vigueur. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 3 900 000,00 euro(s) HT en date de novembre 2023. Le marché a une valeur estimée de 356 276,00 euro(s) HT en date de décembre 2023. Le marché est passé selon une procédure avec négociation en application de l'article L. 2124-3 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2124-3 3° du même code, les prestations de conception qui constituent une part importante du présent marché justifient le recours à cette procédure. Le marché ne donnera pas lieu au versement d'une prime

Identifiant de la procédure : 29c55a4a-23cd-4f98-be6e-464ea9de3d65

Identifiant interne : 20240299-YP/ST

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : MAÎTRISE D'oeUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE MÉDICO-SOCIAL À BRIGNOLES

Description : La consultation porte sur les prestations de Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'un Pôle Médico-Social (PMS) à BRIGNOLES. Le bâtiment dont le département se porte acquéreur en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) abrite des locaux tertiaires dans une opération mixte comprenant des locaux d'activités et des logements. L'attributaire du marché aura la charge d'aménager 4 niveaux de plateaux vides soit 3106 m². Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Dans le cadre des prestations objet du présent marché, le titulaire est tenu de respecter et d'appliquer la réglementation et les normes en vigueur. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 3 900 000,00 euro(s) HT en date de novembre 2023. Le marché a une valeur estimée de 356 276,00 euro(s) HT en date de décembre 2023. Le marché est passé selon une procédure avec négociation en application de l'article L. 2124-3 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2124-3 3° du même code, les prestations de conception qui constituent une part importante du présent marché justifient le recours à cette procédure. Le marché ne donnera pas lieu au versement d'une prime

Identifiant interne : S-PF-1424284

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Options :

Description des options : Le marché pourra être modifié conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-3. et R. 2194-1. à R. 2194-9 .du Ccp. Les modalités de modification du marché et les clauses de réexamen sont prévus à l'article 3 du Ccap. Un marché en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être passé pour des prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7 du Ccp

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure est organisée en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidatures comprenant les pièces listées à l'article 4 du règlement de consultation phase candidature L'acheteur vérifie les conditions de participation et analyse les candidatures au vu des critères de sélection des candidatures mentionnées à l'article 6.2 du règlement de consultation phase candidature et retient ensuite 3 participants qui seront admis à présenter une offre. En cas d'égalité, si le nombre de candidats arrivant en tête de classement est supérieur à 3, l'acheteur se réserve le droit d'admettre un nombre de candidats supérieur à 3 à présenter une offre. - Deuxième phase : les soumissionnaires admis à présenter une offre pourront remettre leur offre qui pourra faire l'objet d'une négociation. La procédure de négociation pourra se dérouler en phases successives de manière à réduire le nombre d'offres à négocier. L'acheteur ne poursuivra pas la négociation si le nombre de candidats est inférieur à 2. Cette négociation portera notamment sur les conditions techniques, administratives et financières du marché. L'acheteur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base de critères objectifs. Conformément à l'article R2161-17 du Cpp le pouvoir adjudicateur pourra négocier avec tous les soumissionnaires leurs offres initiales et ultérieures, à l'exception des offres finales. Toutefois, l'acheteur peut décider d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le démarrage de la mission du maître d'oeuvre est prévu à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation (Aps). La date prévisionnelle de démarrage de la mission est : Octobre 2024. La livraison de l'ouvrage est souhaitée pour : 1er trimestre 2026. Le délai prévisionnel des études est de 19 semaines sans compter les validations de la maîtrise d'ouvrage. Le délai prévisionnel des travaux est de 8 mois

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices. Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices. Chaque membre du groupement fournit une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices. Assurance responsabilité civile et décennale permettant de couvrir les risques liés à l'exercice des prestations de maîtrise d'oeuvre. Pour chaque membre de l'équipe : La copie du ou des jugements prononcés, si l'un des membres est en redressement judiciaire. Dans le cadre des justificatifs à produire mentionnés ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Chaque membre du groupement fournira les renseignements suivants :- Les moyens du candidat en personnel : une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou de chaque membre du groupement et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.- Le candidat renseignera obligatoirement à cet effet l'onglet « l'onglet n°2 : tableau de présentation détaillé » de l'annexe 1.- Pour le(les) architecte(s) (en cas de pluralité d'architectes, identifier le mandataire) un dossier comprenant :Une liste de trois références « significatives et pertinentes » au regard de l'objet du marché, au cours des trois (3) dernières années. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les références seront relatives à des opérations d'importance, de nature et de complexité équivalentes. Toutefois, les références de plus de trois ans pourront être prises en compte si elles sont pertinentes. Le candidat devra obligatoirement renseigner, à cet effet, l'annexe 2 « références » au règlement de consultation. Il indiquera pour chaque opération le type de programme, le maître de l'ouvrage, le type de travaux (neuf, restructuration, ...), la mission précise réalisée, le rôle tenu par le candidat, le coût Ht de réalisation des travaux, la surface du projet, la date de fin de chantier si chantier terminé et à défaut la phase d'avancement. Il est précisé que seules seront analysées les références présentées par le candidat pour lesquelles le candidat a été lauréat de concours et /ou titulaire d'un marché de maîtrise d'oeuvre, pour l'architecte mandataire et le ou les architectes cotraitants. Les opérations en phase d'études ne seront également pas analysées. Seules les opérations achevées ou en cours de travaux seront retenues en référence pour l'architecte mandataire et le ou les architectes cotraitants. Pour le/les Bureaux d'études Techniques (Bet) et autres compétences indiquées au règlement de consultation, un dossier comprenant :Une liste de trois références significatives et pertinentes au regard de l'objet du marché pour chaque compétence visée au règlement. Les références seront relatives à des opérations d'importance, de nature et complexité équivalente et effectuées au cours des trois dernières années (ou en phase travaux actuellement). Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat devra

obligatoirement renseigner, à cet effet, l'annexe 2 « références » au règlement de consultation. Il indiquera pour chaque opération le type de programme, le maître de l'ouvrage, le type de travaux (neuf, restructuration, ...), la mission précise réalisée et le rôle tenu par le candidat, le coût Ht de réalisation des travaux, la surface du projet, la date de fin de chantier si chantier terminé et à défaut la phase d'avancement. Il est précisé que les opérations en phase d'études actuellement ne seront pas analysées comme références. Seules les opérations achevées ou en cours de travaux seront retenues en référence. Il est également précisé que les références présentées en dehors de ce cadre de présentation (book, listes de références...) ne seront pas analysées

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique pondérée

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Coût

Description : Prix pondéré

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1424284>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1424284>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département du Var

Numéro d'enregistrement : 22830001800113

Adresse postale : Direction des Bâtiments et Equipements Publics 390 avenue des Lices , Cs 41303

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Pays : France

Point de contact : FRANKE Véronique

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0776199091

Adresse internet : <http://www.var.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.var.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 31756

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Marseille

Numéro d'enregistrement : 31757

Adresse postale : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 228dd1fe-6e45-4039-a067-53b051e05e01-01

10.1 Modification

Description des modifications : Remise des offres: Au lieu du 26/03/2024 à 16h00 au plus tard.
Lire 12/04/2024 à 16h00 au plus tard.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d4c6f8fa-07b4-4d0b-a67e-b092d0f040c8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2024 à 13:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2024